Le CESE a voté son avis sur "Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?"

Date
Publié le 09/07/2013
Description

Les océans recouvrent 71 % de la surface de la terre et contiennent 98% de ses ressources hydriques. Ils rendent des services écologiques essentiels, comme la régulation du climat, et sont autant de réservoirs de biodiversité à préserver. La prise de conscience de la nécessaire préservation du milieu marin n'est pas récente, mais il devient urgent de mieux définir le cadre d'une gouvernance et d'une gestion durable de cet espace, tant il est devenu un enjeu économique et énergétique majeur.

L'avis « Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ? » rapporté par Catherine Chabaud (Groupe des personnalités qualifiées), au nom de la section de l'environnement du CESE présidée par Anne-Marie Ducroux (Groupe Environnement et Nature) formule une série de préconisations pour améliorer la gestion des océans et leur gouvernance. Il a été voté en assemblée plénière du Conseil économique social et environnemental le 9 juillet avec : 162 votants, 144 voix pour, 0 voix contre et 18 abstentions.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024